



Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Some of this archived content is available only in one official language. Translation by CMHC can be requested and will be provided if demand is sufficient.

Contenu archivé

Le contenu identifié comme archivé est fourni à des fins de référence, de recherche ou de tenue des dossiers; il n'est pas assujetti aux normes Web du gouvernement du Canada. Aucune modification ou mise à jour n'y a été apportée depuis son archivage. Une partie du contenu archivé n'existe que dans une seule des langues officielles. La SCHL en fera la traduction dans l'autre langue officielle si la demande est suffisante.

COMPETITION SERIES

Project #: 2306 Both Number of Sheets: 2
Architect: A. F. Debicki, British Columbia
1959

Number of Storeys: 1, Bungalow--carport attached
Single detached

Number of Bedrooms: 3

Fireplace? yes, in living room

Basement: -Yes--unfinished
-Laundry tubs located

Cladding:

Primary: Cedar siding--vertical
-1" x 6"
Secondary: Plywood panelling
-Accent
Other: Facebrick on chimney

Roof:

Materials: Tar and gravel,

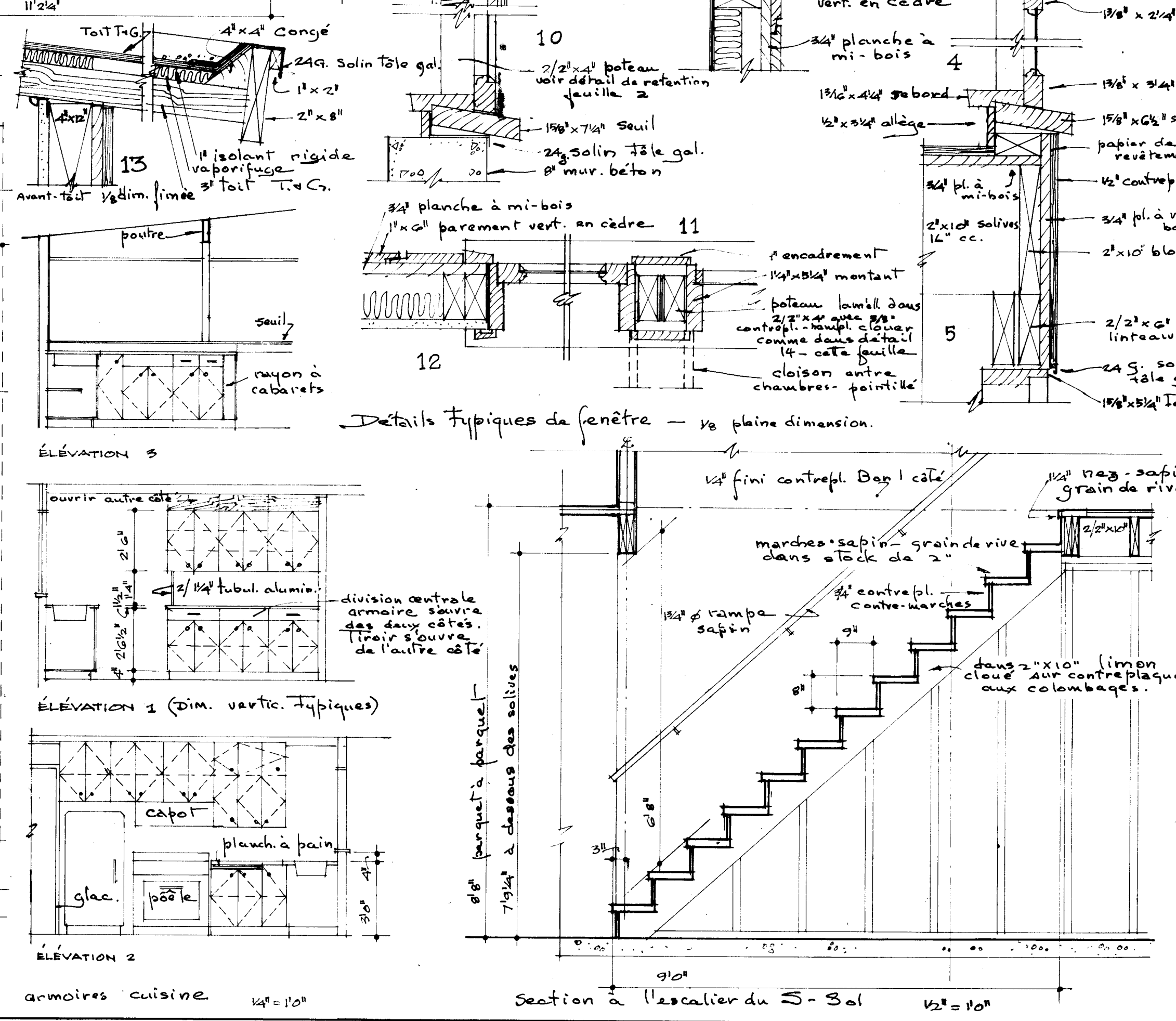
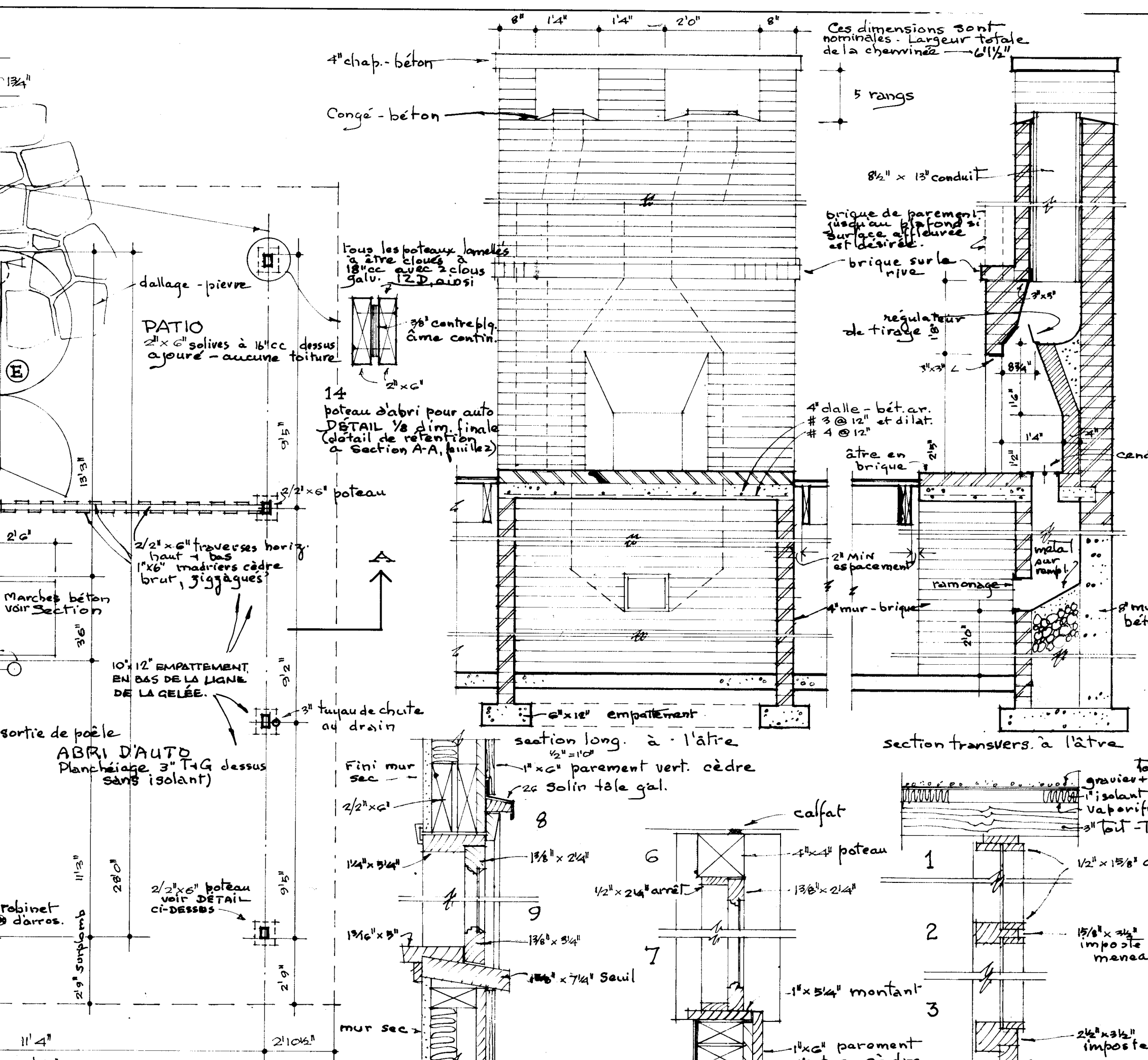
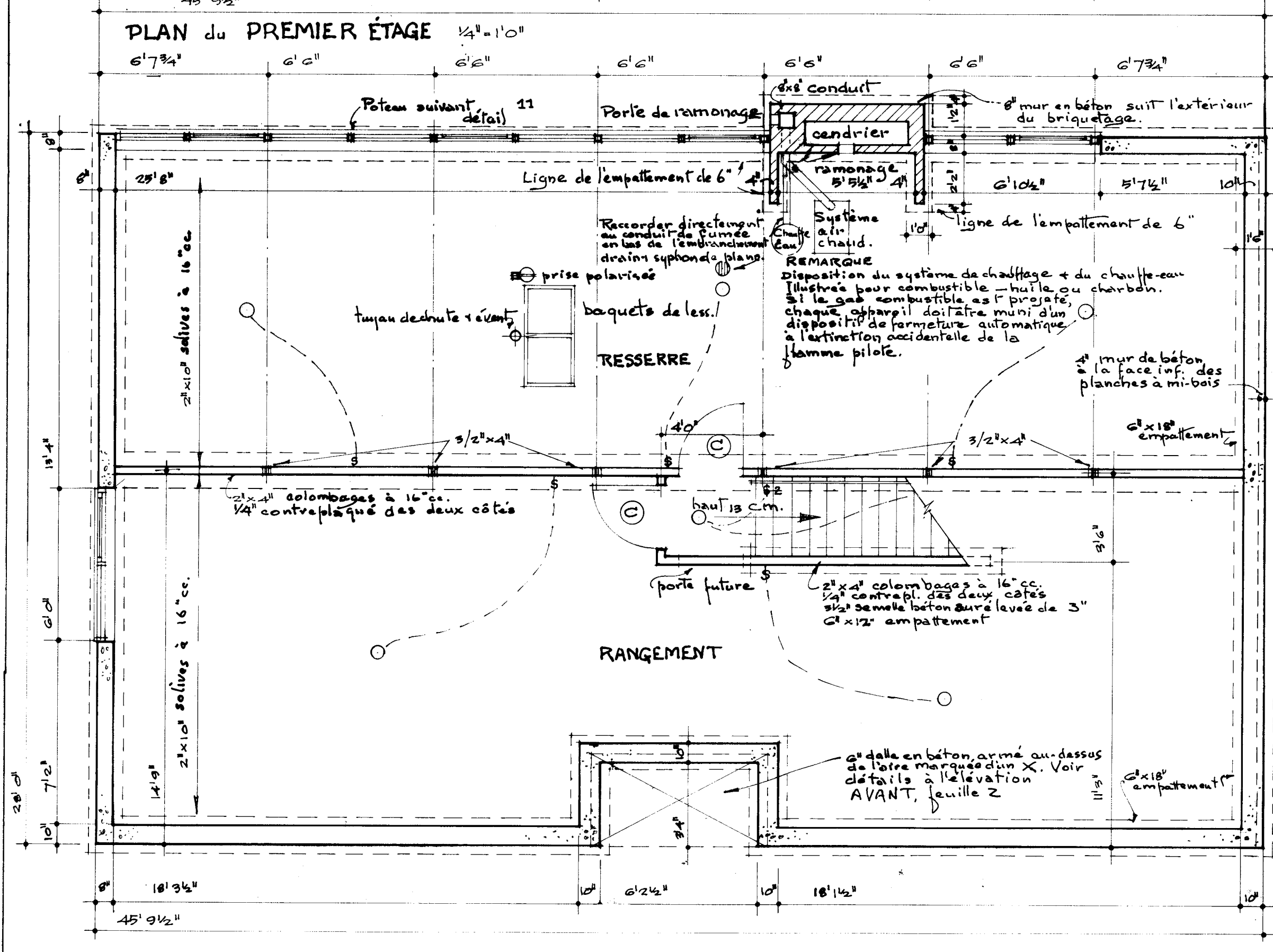
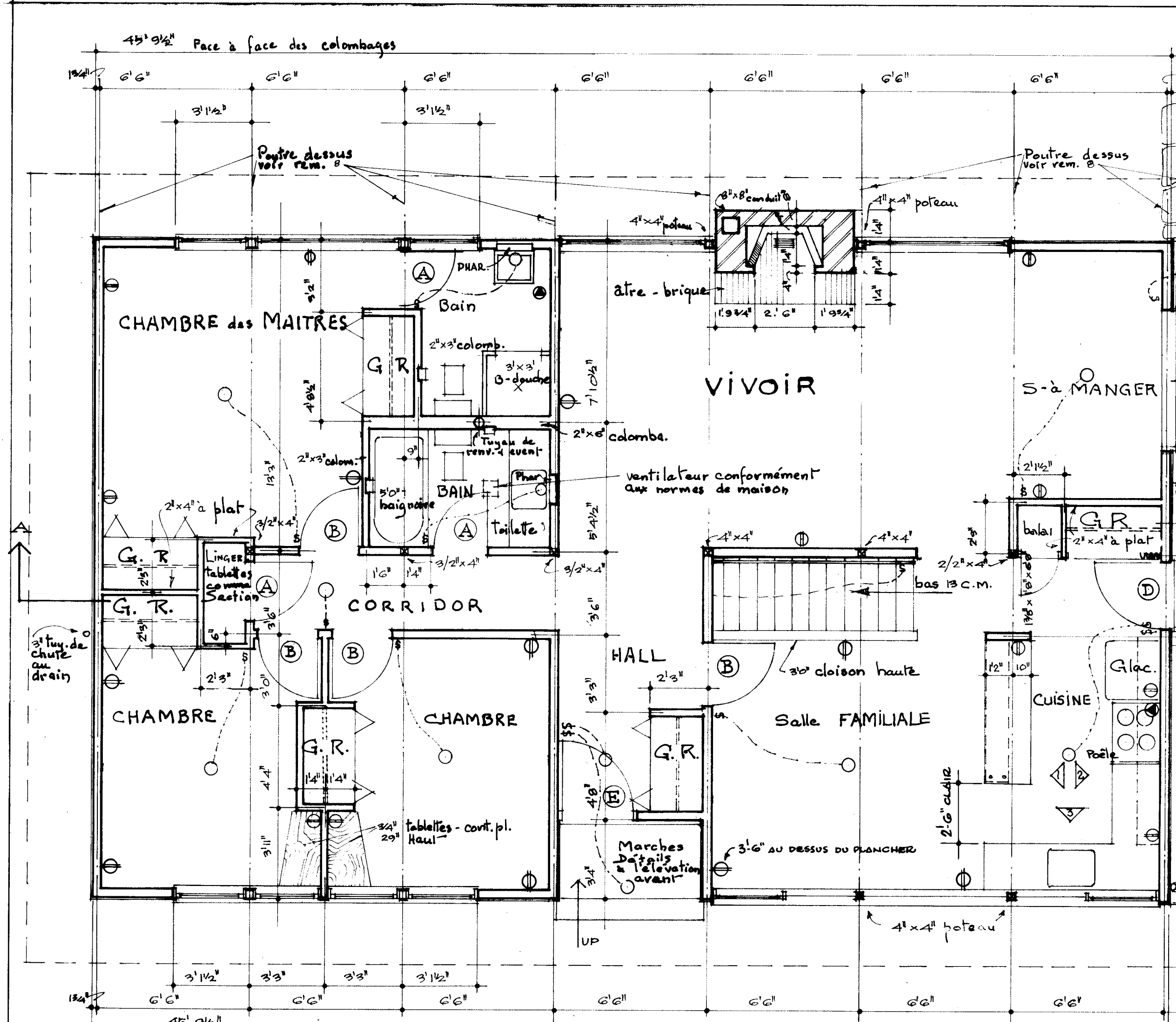
Shape: Flat/gabled--shallow rise

Special Features: "Cathedral" ceilings
-Shallow

Patio--protected on 2 or more sides
-Flagstone, cedar fence behind carport, open roof rafters

N/A
-

N/A
-



1. TOUS LES EMPATTEMENTS ET LA FONDATION DOIVENT ÊTRE PORTÉS JUSQU'À UN APPUI SOLIDE ET EN BAS DU NIVEAU ACCEPTÉ LOCALEMENT POUR LA GÉLÉE. LES EMPATTEMENTS DOIVENT RÉPONDRE AUX CONDITIONS LOCALES DU SOL.

2. LES SOLIVES DOIVENT ÊTRE JUMELÉES SOUS TOUTES LES CLOISONS QUI LEUR SONT PARALLÈLES. CES SOLIVES JUMELÉES PEUVENT ÊTRE ÉCARTÉES DE 4" PAR DES BLOCS À TOUTES LES 4" C.C. POUR PERMETTRE LE PASSAGE DES CONDUITS DE CHAUFFAGE.

3. LES LINTEAUX EN BOIS AU-DESSUS DES PORTES, DES FENÊTRES, ETC. DANS LES MURS EXTERIEURS ET INTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE PLACÉS SUR LA RIVE, DANS DES CONDITIONS NORMALES DE CHARGEMENT.

4. IL PEUT ÊTRE NÉCESSAIRE DANS CERTAINES LOCALITÉS D'AJOUTER LE MATÉRIAU ISOLANT POUR ASSURER LA RÉSISTANCE VOULUE À LA TRANSMISSION DE LA CHALEUR, DANS CETTE RÉGION.

5. a) LES MEMBRES DE CHARPENTE SONT CALCULÉS POUR UNE SURCHARGE DE TOIT DE 30 LIVRES PAR PIED CARRÉ. ADJOINANT UNE CHARGE DE TOIT EN EXCÉDENT DE LA CHARGE CALCULÉE DANS CERTAINES RÉGIONS, IL SERA NÉCESSAIRE DE RECALCULER LES MEMBRES DE CHARPENTE EN CONSÉQUENCE.
b) TOUT LES MEMBRES DE CHARPENTE SERONT EN BOIS DE LA CATÉGORIE CONSTRUCTION NO. 1 ET DE L'ESSENCE ÉPINETTE DE L'EST SAUF ANNOTATION CONTRAIRE SUR LES DESSINS.

6. L'EMPLACEMENT ET LE NOMBRE DE SORTIES ÉLECTRIQUES INDICUÉES SUR LES PLANS DOIVENT RÉPONDRE AUX NORMES MINIMUMS DE CONSTRUCTION DE C.N.R. CELLES-CI PEUVENT ÊTRE CHANGÉES POUR RÉPONDRE AU GÔÛT PARTICULIER DE CHACUN MAIS ELLES DOIVENT ÊTRE CONFORMES AUX RÈGLEMENTS PROVINCIAUX.

7. PRÉVOIR UNE TABLETTE ET UNE BARRE DANS CHAQUE GARDE-ROBE ET 4 TABLETTES DANS LA LINGÈRIE.

8. PRÉVOIR UN ROBINET D'ARROSAGE.

POUTRES DE TOIT: 4" x 12" x 33'-0" POUTRES DE CHARGE DE CHOIX SITUÉES À CHAQUE LIGNE MODULAIRE DE 6" C.C. ELLES SONT CALCULÉES POUR PORTER UNE SURCHARGE DE 50 LIVRES PAR PIED CARRÉ. LORSQUE DES CHARGES EN EXCÉDENT DE CE POIDS SONT ATTENDUES, LES MEMBRES DE CHARPENTE DOIVENT ÊTRE CALCULÉS DE NOUVEAU.

TOUS LES AUTRES MEMBRES DE CHARPENTE DOIVENT ÊTRE EN ÉPINETTE DE L'EST DE LA CATÉGORIE DE CONSTRUCTION NO. 1 SAUF ANNOTATION CONTRAIRE SUR LES DESSINS.

Rem. La propriétaire orientera la maison - approx.

Plan du terrain non à l'échelle.

2204	GENERAL REVISIONS	KLO
11/5/62	SHOWER & LAVATORY ARRANGEMENT ALTERED	RHB
DATE	REVISIONS	BY
ARCHITECT		
A. F. DEBICKI		
DATE	DESIGN NO.	SHEET NO.
	2306	1 de 2

CENTRAL MORTGAGE AND HOUSING CORPORATION

